



N° **112** **AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT**
/ASMI/MINTP/2020 DU 7 NOV 2020, POUR LA SELECTION DES
BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR, LA REALISATION DES ETUDES DE
FAISABILITE EN VUE DE LA TRANSFORMATION DES DECHETS PLASTIQUES
POUR LA CONSTRUCTION DES ROUTES AU CAMEROUN

Le décret N°2018/461 du 07 Août 2018, portant Organisation du Ministère des Travaux Publics (MINTP) consacre ce département ministériel dans son rôle d'Ingénieur de l'Etat chargé de la Maîtrise d'Œuvre de toutes les infrastructures au Cameroun. En conséquence, il comprend une Direction Générale des Études Techniques (DGET) dont une des attributions est la réalisation des études techniques, ainsi que le contrôle et/ou l'appui au suivi, pour les Maîtres d'Ouvrages, la maîtrise d'œuvre des travaux, relativement aux infrastructures routières, autoroutières, énergétiques, ferroviaires, aéroportuaires, fluviales et aux bâtiments et édifices publics.

Le Ministère des Travaux Publics, dans le cadre de ses missions régaliennes, a entrepris de mettre en œuvre une stratégie de réduction des coûts des projets d'infrastructures routières au Cameroun. Pour ce faire, il a développé des outils d'aide à la décision tels que le Guide de Maturation Technique des Projets d'Infrastructures et les Directives d'Orientation technique et méthodologiques pour la construction routière au Cameroun. Lesdites directives redéfinissent les caractéristiques géométriques des différents types de routes en fonction de leurs catégories, et donnent des orientations quant à l'utilisation des matériaux disponibles dans chaque zone de projet, moyennant d'éventuelles améliorations.

Dans cette stratégie de réduction des coûts de construction des infrastructures routières, le Ministère des Travaux Publics entend explorer d'autres solutions novatrices adaptées au contexte socioéconomique de notre pays, notamment le recyclage des déchets plastiques fondus dans la construction et la réhabilitation des routes.

Cette technique expérimentée avec succès dans certains pays d'Afrique (Afrique du Sud, Ghana, ...) et du monde (Inde, Ecosse, Slovaquie, ...), pourrait bien s'appliquer dans notre pays avec des avantages indéniables : (i) technique moins coûteuse ; (ii) routes plus durables car plus résistantes à la chaleur et aux infiltrations hydriques ; (iii) création d'emplois ; (iv) valorisation des déchets.

Dans le but d'obtenir dans les meilleurs délais, un linéaire substantiel de routes en pavés ou en asphalte à base de plastique dans notre pays, des partenariats pourraient être signés entre les pouvoirs publics et des entreprises à l'expertise avérée dans le recyclage des déchets plastiques. Un linéaire de 20 000 Km de route pourrait être retenu dans un premier temps, avec définition d'un Cahier de Clauses Techniques Particulières de ce type de revêtement. Ce document devra être en cohérence avec les Directives d'Orientation Technique et Méthodologique pour la construction routière au Cameroun, élaborées par le MINTP.

Toutefois, afin de s'assurer de la viabilité du projet susmentionné, il serait indiqué d'en effectuer au préalable une étude de faisabilité permettant notamment de relever les forces et faiblesses ainsi que les opportunités de ce projet. Ladite étude permettra d'orienter le MINTP dans ses choix de développement de ladite technologie au Cameroun, dans un contexte marqué par la rareté des ressources et la nécessité d'une réduction des coûts de construction et d'entretien des infrastructures routières au Cameroun.

La consultation des partenaires potentiels, publics ou privés, pour la mise en œuvre du projet s'avère indispensable, afin d'assurer une saine concurrence dans ce secteur et mettre sur le même pied d'égalité les partenaires potentiellement intéressés.

Compte tenu de tous ces enjeux pour le développement du Cameroun, le Gouvernement /Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage lance un Appel public International à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'une Entreprise ou Groupement d'Entreprises en vue de la transformation des déchets plastiques en asphalte pour la construction/réhabilitation des routes au Cameroun.

I-OBJET DE LA SOLLICITATION

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt ((ASMI) a pour objectif de constituer, conformément à la réglementation des Marchés Publics, une liste des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et/ou Groupement de Bureaux d'Études Techniques qui seront invités à soumettre une proposition technique et financière, dans le cadre de l'Appel d'Offres International Restreint.

II-DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Dans le cadre du contrat, le Cocontractant devra :

- proposer les méthodes de recyclage et d'utilisation des déchets en plastique dans les couches de revêtement de chaussée ;
- évaluer la disponibilité des matériaux utilisés dans la mise en œuvre de la solution ;
- faire une étude d'impact environnemental de cette technologie ;
- mener une étude des propriétés physiques et mécaniques de la solution ;
- ressortir tous les procédés de mise en œuvre lors de la réalisation d'un projet avec cette nouvelle technologie ;
- préciser les conditions à remplir pour une durée de vie escomptée ;
- étudier les coûts et temps de construction, d'entretien et de réhabilitation des routes avec revêtements en déchets plastiques.

III- CRITÈRES DE QUALIFICATION

1. Être un Bureau d'Études Techniques ou Groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) ;
2. Justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier Administratif conforme ;
 - Disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
 - Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des technologies innovantes des matériaux de construction de chaussées.

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérifications.

IV-1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

• Pour les candidats nationaux :

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non redevance fiscale ;
- une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par ~~l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;~~
- l'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (GNPS), ~~ou d'un de ses représentants dûment mandaté,~~ certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.

• Pour les candidats étrangers :

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du candidat ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

En cas de groupement de BET, les pièces 3, 4, 6 et 7 ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

NB : Toutes les pièces produites devront être datées de moins de trois (03) mois.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

IV- 2 : Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

IV-2-1 : Les moyens humains :

IV-2-1-1 : La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposés au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, le Bureau d'Etudes Technique ou Groupement de BET, devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts	Formation/ Qualification	Expérience	Références (expérience spécifique durant les 10 dernières années)
1	Chef de Mission	Ingénieur de Génie Civil, (BAC+5)	15 ans	Avoir dirigé comme Chef de mission au moins deux (02) projets de construction/réhabilitation des routes de montant \geq 100 millions de F CFA
2	Chaussée Routier	Ingénieur de Génie Civil (Bac+3 au moins)	10 ans	Avoir réalisé comme Ingénieur Routier au moins deux (02) projets d'études de construction ou de réhabilitation des routes de montant \geq 100 millions de FCFA
3	Ingénieur Ouvrage d'Art	Ingénieur de Génie Civil (Bac+5 au moins)	10 ans	Avoir réalisé comme Ingénieur Ouvrage d'art au moins deux (02) projets d'études de construction ou de réhabilitation des ouvrages d'art ou de routes avec ouvrage d'art de montant \geq 100 millions de F CFA
4	Ingénieur géotechnicien	Universitaire (Bac+3 au moins)	10 ans	Avoir participé comme Ingénieur géotechnicien au moins deux (02) projets d'études de construction ou de réhabilitation des routes de montant \geq 100 millions de F CFA
5	Ingénieur Hydrologue/ Hydraulicien	Ingénieur des Travaux du Génie Rural (Bac+3 au moins)	10 ans	Avoir participé comme Hydrologue / Hydraulicien au moins deux (02) projets d'études de construction ou de réhabilitation des routes de montant \geq 100 millions de F CFA
6	Environnementaliste (paysagiste) /Expert en Expropriations	Universitaire \geq Bac +5 ou plus	05 ans	Avoir participé comme Environnementaliste à la réalisation au moins deux (02) projets d'études de construction ou de réhabilitation des routes de montant \geq 100 millions de F CFA

N	Experts	Formation/ Qualification	Expérience	Références (expérience spécifique durant les 10 dernières années)
7	Ingénieur Economiste de Transport	Universitaire (Bac+5 au moins)	05 ans	Avoir réalisé comme Economiste de Transport à la réalisation au moins deux (02) projets d'études de construction ou de réhabilitation des routes de montant \geq 100 millions de F CFA
8	Un Ingénieur Expert en évaluation des prix	Formation/ ingénieur de génie civil ou (Bac+3)	05 ans	Avoir participé comme Expert en évaluation des prix à la réalisation d'au moins deux (02) projets d'études de construction ou de réhabilitation des routes de montant \geq 100 millions de F CFA

IV-2-1: L'organigramme complet du BET ou Groupement de BET

IV-2-2: Les références des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques

Les Bureaux d'Études Techniques ou Groupement de BET du secteur du Bâtiment des Travaux Publics (BTP) devront fournir les documents attestant qu'ils ont réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal d'au moins cinq (05) projets d'études de construction ou de réhabilitation des routes de montant \geq 100 millions de F CFA.

Le soumissionnaire joindra en appui à ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle technique éventuel.

IV-2-3: Les moyens logistiques techniques et matériels

~~Le BET ou groupement de BET devra justifier de la propriété et de l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations. Les justificatifs du matériel sont les photocopies certifiées conformes des cartes grises légalisées par les services compétents du Ministère des Transports, ou les photocopies certifiées conformes d'attestation de dédouanement datant de moins de trois mois à la date limite de remise des offres pour le matériel roulant, et les photocopies certifiées de factures pour les autres matériels.~~

~~En cas de location, joindre une copie du contrat de location et les copies certifiées conformes des pièces justifiant que la partie qui loue le matériel en est propriétaire. Ces pièces doivent être datées de moins de trois mois à la date limite de remise des offres.~~

La liste du matériel minimum à fournir est la suivante :

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
Matériel informatique	
Ordinateurs fixes	2
Ordinateur portable	3
Imprimantes	2
Scanner	1
Appareil photographique numérique	1
Logiciels de dimensionnement des structures de chaussée	2
photocopieuses	2
Bureaux, armoires, classeurs,...	1

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
Table traçante	1
Machines de transformation des déchets plastiques	02
Moyens logistiques	
Véhicules pick-up double cabine	3
Téléphones satellite	2
Fax	1

Les ordinateurs devront être équipés de logiciels de spécialités avec licence ci-après au moins un logiciel de bureautique (Microsoft Office 2010 au moins).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

IV-2-4 : L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de BET ou le mandataire du Groupement de BET, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

V : CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES OU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

V-1 : Critères éliminatoires

- Pièces administratives incomplètes ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70/100;
- Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.

V-2 : Critères essentiels

- Personnel sur 60 points ;
- Références sur 25 points ;
- Matériels sur 15 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureau d'Études Techniques qui, dans un contrat encours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

N.B. : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

VI-DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature en Cinq (05) exemplaires dont Un (01) original et Quatre (04) copies marqués comme tels devront être déposés sous plis fermé et scellé à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 207 au plus tard le **18 DEC 2020 à 15 heures**, portant la mention :

N° **112** **AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT**
/ASMI/MINTP/2020 DU 17 NOV 2020, POUR LA SELECTION DES
BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA REALISATION DES ETUDES DE
FAISABILITE EN VUE DE LA TRANSFORMATION DES DECHETS PLASTIQUES
POUR LA CONSTRUCTION DES ROUTES AU CAMEROUN»

« A NOUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

VII- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, Tél.: 22 22 29 34.

VIII-PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés pour les Appels d'Offres Internationaux Restreints relatifs aux études détaillées en vue de la construction ou la réhabilitation de certains axes du réseau routier national conformément au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

Yaoundé, le **17 NOV 2020**



Emmanuel NGANOU D.



112, **CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST No. 17 NOV 2020 /ASMI/MINTP/2020 OF**
FOR THE SELECTION OF TECHNICAL CONSULTING FIRMS TO
CONDUCT FEASIBILITY STUDIES FOR PLASTIC WASTE RECYCLING FOR ROAD
CONSTRUCTION IN CAMEROON

Decree No.2018/461 of 7 August 2018 to organise the Ministry of Public Works confirms the role of this ministry as State Engineer in charge of the management of all infrastructure in Cameroon. Thus, it comprises a Directorate General of Technical Studies, whose attribution amongst others is to conduct technical studies, to control and/or support monitoring, on behalf of Project Owners, to carry out project management, in relation to road, motorway, energy, railway, airport, river and public buildings.

As part of its regulatory missions, the Ministry of Public Works has undertaken to implement a cost reduction strategy for road infrastructure projects in Cameroon. To this end, it has developed decision-support tools such as the Technical Maturation Guide for Infrastructure Projects and the Technical and Methodological Guidelines for Road Construction in Cameroon. These guidelines redefine the geometric characteristics of the different types of roads according to their categories, and provide guidance on the use of materials available in each project area, subject to possible improvements.

In this strategy to reduce road infrastructure construction costs, the Ministry of Public Works intends to explore other innovative solutions adapted to the socio-economic context of our country, including the recycling of plastic waste melted in road construction and rehabilitation.

This technique, successfully tested in some African countries (South Africa, Ghana, ...) and around the world (India, Scotland, Slovakia, ...), could well be applied in our country with undeniable advantages: (i) less expensive technique; (ii) more durable roads as they are more resistant to heat and water infiltration; (iii) job creation; (iv) waste recovery.

In order to obtain a substantial length of paved or asphalt roads in our country, without undue delay, partnerships could be signed between public authorities and contractors with proven expertise in plastic waste recycling. A 20,000 km stretch of road could initially be selected, with the definition of Specific Technical Conditions for this type of surfacing. That document shall be consistent with the Technical and Methodological Guidelines for Road Construction in Cameroon, developed by MINTP.

However, in order to ensure the viability of the above-mentioned project, it would be advisable to carry out a feasibility study beforehand, in order to identify the strengths and weaknesses as well as the opportunities of this project. The said study will help guide MINTP in its choices for developing the said technology in Cameroon, within a context marked by the scarcity of resources and the need to reduce road infrastructure construction and maintenance costs in Cameroon.

Consultation with potential public or private partners, for the implementation of this project, is essential in order to ensure keen competition in this sector and to put potentially interested partners on an equal footing.

Considering all these stakes for the development of Cameroon, the Government/Minister of Public Works, Project Owner hereby issues an International Public Call for Expression of Interest for the selection of a Contractor or Joint Venture to transform plastic waste into asphalt for road construction/rehabilitation in Cameroon.

I-PURPOSE OF THE CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST

The purpose of this Call for Expression of Interest, in compliance with the Public Contracts regulation, is to draw up a list of Technical Consulting Firms (TCF) and/or Joint Venture that will be requested to submit technical and financial proposals, within the framework of an International Limited Call for Tenders.

II-DESCRIPTION OF THE SERVICES

As part of this contract, the contractor shall:

- propose methods for recycling and using plastic waste in road surfacing;
- assess the availability of the materials used in the implementation of the solution;
- carry out an environmental impact assessment of this technology;
- conduct a study of the physical and mechanical properties of the solution;
- highlight all the implementation processes when carrying out a project with this new technology;
- specify the conditions to be met for an expected life span;
- study the costs and time required for the construction, maintenance and rehabilitation of roads with plastic waste pavements.

III- SELECTION CRITERIA

1. Be a Technical Consulting Firm (TCF) or a Joint Venture;
2. Show proof of the relevant technical capacities, especially:
 - Present a compliant administrative file;
 - Have staff compatible with the services to be provided;
 - Be well-experienced in the field of innovative technologies for pavement construction materials.

IV- APPLICATION FILE

Lest they be rejected, the applicant shall present, in a very clear and detailed manner, the following documents that shall be subject to verification.

IV-1: Volume 1 (Administrative documents)

"Volume 1" shall comprise:

The following administrative documents (originals and certified true copies of no more than three (3) months old:

- **For nationals:**

- A cover letter duly dated and signed by the consultant, specifying that he intends to tender for the Limited International Call for Tenders if he is pre-selected;
 - the joint-venture agreement, if need be;
 - An attestation of non-indebtedness
 - An attestation of non-bankruptcy issued by the court with jurisdiction;
 - The authorisation to verify the references duly signed by the General Manager to ascertain the exactness of the information provided, to ensure the accuracy of information relating to the references presented;
 - the original of the attestation of non-exclusion from public contracts, issued by the Public Contracts Regulatory Agency (PCRA).
 - the original of the attestation signed by the General Manager of the National Social Insurance Fund (NSIF), or one of his duly authorised representatives, certifying that the applicant is up to date with his contribution.
- **For foreigners:**
 - A cover letter duly dated and signed by the consultant, specifying that he intends to tender for the International Limited Call for Tenders if he is pre-selected;
 - the consultant's address and company name;
 - the statutes or instruments justifying the existence of the consulting firm;
 - The joint-venture agreement, if need be;
 - The authorisation to verify the references duly signed by the General Manager to ascertain the exactness of the information provided, to ensure the accuracy of information relating to the references presented;

In the event of a joint venture, the above mentioned documents 3, 4, 6 and 7 must be submitted by each member. In this case, the legal representative of the joint venture shall be formally appointed by a deed attached to the file.

NB: All documents submitted must be no more than three (3) months old.

It should be noted that the absence or non-compliance of any of the above documents shall lead to rejection of the application.

IV- 2: Volume 2 (Technical file)

The technical file shall comprise:

IV-2-1: Human resources

IV-2-1: List of supervisory staff

~~The consultant shall submit the list of supervisory staff together with:~~

- the curriculum vitae signed by each staff member;
- the certified true copy of the diploma of each staff member;
- the attestation of presentation of the original diploma;

- Attestation of availability;
- Attestation of enrolment into the National Order of Civil Engineers (NOCE) for national civil engineers proposed for the position.

The staff shall score a zero (0) for the non-submission of one of the above documents.

To this effect, the Technical Consulting Firm or Joint Venture, shall show proof of its capability to mobilise the following supervisory staff:

No	Experts	Educational background/Qualification	Experience	References (specific experience over the past 10 years)
1	Head of Mission	Civil engineer (GCE A/L+5)	15 years	Must have led, as Mission Head, two (2) projects for road construction or rehabilitation worth \geq 100 million CFAF
2	Road Engineer	Civil engineer (GCE A/L+3 at least)	10 years	Must have carried out, as as Road Engineer, at least one (1) study Project for road construction or rehabilitation worth \geq 100 million CFAF
3	Engineering Structures Engineer	Civil engineer (GCE A/L+5 at least)	10 years	Must have carried out as, Engineering Structures Engineer, at least one (1) study Project for the construction or rehabilitation of engineering structures worth \geq 100 million CFAF
4	Geotechnical Engineer	University degree (GCE A/L+3 at least)	10 years	Must have participated as Road Engineer in at least two (2) study Projects for road construction or rehabilitation worth \geq 100 million CFAF
5	Hydrologist/Hydraulics Engineer	Rural engineer (GCE A/L+3 at least)	10 years	Must have participated as Hydrologist/Hydraulics Engineer in at least two (2) study Projects for road construction or rehabilitation worth \geq 100 million CFAF
6	Environmentalist (landscaper)/Expert in Expropriations)	University degree (GCE A/L+5 at least).	5 years	Must have participated, as Environmentalist, in at least two (2) study Projects for road construction or rehabilitation worth \geq 100 million CFAF
7	Transport Economist/Engineer	University degree (GCE A/L+5 at least)	5 years	Must have participated, as Transport Economist, in at least one (1) study Project for roads construction or rehabilitation worth \geq 100 million CFAF
9	Engineer/Expert in price evaluation	Civil engineer (GCE A/L+3)	5 years	Must have participated, as Expert in Price Evaluation, in at least two (2) study Projects for road construction or rehabilitation worth \geq 100 million CFAF

IV-2-1: Organisational chart of TCF or Joint Venture

IV-2-2: References of Technical Consulting firm or Joint Venture

Technical Consulting Firms or joint ventures of the Building and Public Works Sector shall present documents attesting that they have successfully executed, over the past ten (10) years, as main contractor, at least five (5) study projects for the construction and rehabilitation of roads worth \geq 100 millions de CFAF.

The bidder shall support these references with the first and last pages of the contracts as well as the attestation of proper completion established by the Project Owner, with their address, to enable an eventual technical control.

IV-2-3: Logistical, technical and material resources

The consulting firm or joint venture shall show proof of ownership of the equipment necessary for providing the services. The supporting documents for the equipment are: the photocopies of car registration certificates certified by the competent services of the ministry of transport, or certified photocopies of the customs clearance certificate dated less than three months at the tender submission deadline for the rolling stock, and certified photocopies of invoices for other equipment.

In the event of rental, attach a copy of the rental contract and certified true copies of the documents attesting that the party that rents out the equipment is the owner. These documents must be less than three (3) months old on the tender submission deadline.

The list of minimum equipment to be provided is as follows:

Type of equipment	Minimum number of equipment
Computer equipment	
Desktops	2
Laptops	3
Printers	2
Scanner	1
Digital camera	1
Software for pavement structure design	2
Photocopiers	2
Desks, cupboards, file cabinets,...	1
Plotter	1
Machines for plastic waste recycling	2
Logistics	
Double cabin Pick-up	3
Satellite telephone	2
Fax	1

Computers must be equipped with software for specific subject area with a license mentioned below, at least one office software (Microsoft Office 2010 at least).

NB: The location of the said equipment must be stated to enable verification by the Project Owner, if necessary.

IV-2-4: Authorisation to verify declarations

~~This authorisation, duly signed by the General Manager of the TCF or the legal representative of the Joint Venture, shall enable the Minister of Public Works to carry out all verifications deemed necessary, to ensure the existence and quality of the equipment listed in the application file and the accuracy of information relating to the references presented to the concerned Project Owners.~~

V: EVALUATION AND SELECTION CRITERIA OF TECHNICAL CONSULTING FIRMS OF JOINT VENTURES

After reception of the tenders, they shall be evaluated based on the following criteria:

V-1: Eliminary criteria

- Incomplete administrative file;
- False declaration or forged document;
- Technical score less than 70/100;
- Presence of a public service employee without justification of his availability.

V-2: Essential criteria

- Staff out of **60 points**;
- References out of **25 points**;
- Equipment out of **15 points**.

Only applicants who shall have scored a technical mark of at least seventy (70) out of one hundred (100) points shall be pre-selected at the end of the evaluation. The Project Owner reserves the right to reject the application of consultants who, in an ongoing contract with MINTP, have received a formal notice, establishment of defects or termination notice.

N.B.: Any file with false declarations shall be simply rejected by the relevant sub-commission at any moment of the process.

VI-SUBMISSION OF FILES

~~Drafted in quintuplet (5) including one (1) original and four (4) copies, labelled as such, the application files shall be submitted, in a sealed envelope to the Ministry of Public Works in Yaounde, Department of Contracts, Tenders Unit, situated on the 2nd floor of the new 3-story building hosting some central services of the Ministry of Public Works, located in the premises of the Regional Delegation of Public Works for the Centre, Room 207 latest on 8 DEC 2020 at 3 p.m. They shall bear following:~~

112 **17 NOV 2020**
"CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST No. 112 /ASMI/MINTP/2020 OF
FOR THE SELECTION OF TECHNICAL CONSULTING FIRMS TO
CONDUCT FEASIBILITY STUDIES FOR PLASTIC WASTE RECYCLING FOR ROAD
CONSTRUCTION IN CAMEROON"

"TO BE OPENED ONLY AT THE TENDER EVALUATION SESSION"

VII- FURTHER INFORMATION

Further information on this Call for Expression of Interest may be obtained during working hours at the Tenders Unit, Department of Contracts of the Ministry of Public Works, situated on the 2nd floor of the new 3-story building hosting some central services of the Ministry of Public Works, located in the premises of the Regional Delegation of Public Works for the Centre, Room No.210, Tel.: 22 22 29 34.

VIII-PUBLICATION OF RESULTS

VIII-PUBLICATION OF RESULTS

Pre-selected consulting firms or joint-ventures of the building and public works sector shall be consulted for the International Limited Call for Tenders relating to detailed studies for the Construction or Rehabilitation of some roads of the National Network, in compliance with Decree No. 2018/366 of 20 June 2018 on the Public Contracts Code in Cameroon.

Yaounde, 17 NOV 2020



Emmanuel NGANOU D.